

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 01449

Numéro SIREN : 447 566 464

Nom ou dénomination : MAZA-SIMOENS

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2022 sous le numéro de dépôt A2022/000682

MAZA-SIMOENS
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 26 rue Raspail, 69600 OULLINS
447 566 464 RCS LYON

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Le dix décembre,
A 9 heures,

Les associés de la société MAZA-SIMOENS se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, 26 rue Raspail 69600 OULLINS, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

En présence de Madame Delphine MICHARD, épouse GRUNWALD.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean MICHARD, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Sébastien BELMONT est désigné comme secrétaire.

La société AUDIGEST, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1500 actions sur les 1500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission de Monsieur Jean MICHARD en qualité de Président et quitus à lui donner,
- Nomination de Madame Delphine MICHARD, épouse GRUNWALD en qualité de Présidente de la Société, en remplacement de Monsieur Jean MICHARD, démissionnaire,
- Nomination de Madame Neila GHITH en qualité de Directrice Générale en remplacement de Madame Delphine MICHARD, épouse GRUNWALD,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente son rapport.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'assemblée générale des associés prend acte de la démission de Monsieur Jean MICHARD, de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

L'assemblée générale des associés remercie Monsieur Jean MICHARD pour l'exercice de ses fonctions au sein de la société et lui donne quitus de l'exécution de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des associés, en conséquence de la résolution précédente, décide de pourvoir au remplacement de Monsieur Jean MICHARD et de nommer en qualité de Présidente, Madame Delphine MICHARD, épouse GRUNWALD, née le 14 juillet 1980 à SAINT FOY LES LYON (69), demeurant 3, rue Jean-Jacques Rousseau (69600) OULLINS, pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Madame Delphine MICHARD, épouse GRUNWALD exercera ses fonctions de Présidente dans la limite des pouvoirs qui lui sont attribués par la loi et les statuts.

Madame Delphine MICHARD, épouse GRUNWALD déclare accepter sa nomination, et précise qu'elle n'est frappée d'aucune interdiction en la matière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des associés décide de nommer, en remplacement de Madame Delphine MICHARD, Madame Neila GHITH, née le 4 octobre 1985 à Saint Priest (69800), demeurant 22 rue Anatole France (69800) SAINT PRIEST, en qualité de directrice générale, pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Madame Neila GHITH exercera ses fonctions de Directrice Générale dans la limite des pouvoirs qui lui sont attribués par la loi et les statuts.

Madame Neila GHITH déclare accepter sa nomination, et précise qu'elle n'est frappée d'aucune interdiction en la matière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés et par Madame Delphine MICARD, épouse GRUNWALD.

Société AMV AUDIT & COMMISSARIAT

Représentée par Monsieur Jean MICARD



Société 2BS AUDIT

Représentée par Monsieur Sébastien BELMONT



Madame Delphine MICARD, épouse GRUNWALD

Signature précédée par la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation de fonctions de Présidente



Madame Neila GHITH

Signature précédée par la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

*Bon pour acceptation des fonctions de
Directrice Générale*

